



Révision du Plan d'aménagement local - Avant-projet

Atelier participatif du 14 novembre 2019 avec la population - Synthèse



Atelier participatif du 14 novembre 2019

Introduction

Dans la cadre de la révision du Plan d'aménagement local, la population de Saint-Blaise est invitée à participer aux réflexions pour le développement du territoire communal dans les 20 prochaines années.

À cet effet, un premier atelier participatif avec la population a eu lieu au début de la phase d'Avant-projet. Il s'est agi de présenter les réflexions en cours en lien avec la vision territoriale pour la commune de Saint-Blaise, et de questionner les citoyennes et citoyens sur la vision du développement qu'ils souhaitent pour leur village : mobilité douce, trafic routier et réseaux de transports publics, nature et paysage, densification des zones à bâtir, zone de délasserement et de sport, etc.

L'atelier participatif a eu lieu le 14 novembre 2019 de 18h à 21h à la salle de gymnastique du collège de Vigner. Près de quatre-vingts citoyennes et citoyens ont participé à l'atelier. Les membres de la Commission de révision du Plan d'Aménagement local (CRPAL), les Conseillers communaux, la Responsable communale de l'urbanisme ainsi que l'équipe mandatée pour l'Avant-projet ont assuré le bon déroulement de l'atelier.

Après une présentation sur l'avancement des travaux par le Conseil communal et l'équipe de projet, six thématiques ont été discutées en petits groupes. Les six thématiques étaient structurées autour des idées directrices esquissées pour le développement de la commune et s'articulaient comme suit :

- Groupe de discussion « **Bourg au bord du lac** »
 1. Thématique bourg
 2. Thématiques rives)
- Groupe de discussion « **Nature et paysage** »
 3. Nature et paysages
- Groupe de discussion « **Lieu de vie équipé et connecté** »
 4. Secteur ouest
 5. Secteur est
 6. Quartiers-gare.

Les apports des citoyennes et citoyens ont été nombreux et qualitatifs. Ils ont été collectés, retranscrits puis regroupés par thèmes afin de permettre leur traitement et leur intégration dans la révision du Plan d'aménagement local de manière aisée. Le présent document établit la synthèse de ces apports.

Il est prévu d'organiser d'autres séances d'information publiques et d'ateliers dans le suite du projet de révision du Plan d'aménagement local.

Synthèse de l'atelier participatif du 14.11.2019

Les réflexions des citoyennes et citoyens ont toutes été soigneusement passées en revue, les grandes lignes ont été dégagées, puis regroupées dans les catégories suivantes afin de permettre un aperçu synthétique des propositions :

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet : Ces pistes ont pu être intégrées dans l'Avant-projet car elles traitent de principes généraux pour le développement de la Commune. Il ne s'agit pas ici de leur réalisation concrète, mais de leur prise en compte dans le cadre de l'Avant-projet du PAL.

Pistes à **approfondir / tester** par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) : Ces pistes semblent intéressantes et doivent / peuvent faire l'objet d'approfondissements dans des phases successives de la planification afin d'étudier leur faisabilité et les plus-values engendrées. Elles dépassent le cadre de l'Avant-projet de par leur niveau de détail.

Pistes à **questionner** selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL : Ces pistes ne sont pas poursuivies, soit car elles vont à l'encontre du développement souhaité, soit car elles possèdent une faisabilité peu crédible ou semblent avoir des coûts disproportionnés en relation aux plus-values engendrées.

1. Pistes en lien avec la mobilité

Mobilité (général)

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Prévoir un transport à la demande (type Marly-Mobile)
- Limiter le trafic TIM à certains axes, aménager des espaces pour les vélos et les piétons, repenser/réduire l'espace occupé par les routes, mettre à profit les surfaces gagnées (perméabilité du revêtement, usages)
- Créer une dynamique autour des axes existants qui relie Saint-Blaise aux autres villages

Pistes à **approfondir / tester** par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Améliorer le chemin d'Egleri pour les modes doux (réduction de vitesse, trottoir)
- Mettre la zone route de Lahire – Les fourches en zone 20

Route de Neuchâtel (RC5)

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Réduction de la chaussée au profit de trottoirs plus généreux, réduction de la vitesse (30 km/h), amélioration des traversées piétonnes
- Arborisation
- Réduction du trafic (report d'une partie du trafic sur l'autoroute)
- Aménagement en séquences de l'espace-rue
- Aménager du stationnement, offre courte durée
- Améliorer l'attractivité commerciale des bâtiments le long de la rue

- TP structurant : dans le cadre du PAL, trolleybus existants. Idée intéressante à long terme d'un tram.

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Réaménagement de la route de Neuchâtel : route interrompue par des zones à « piétons prioritaires » pour améliorer la connexion entre vieux et nouveau bourg, suppression des feux

Pistes à questionner selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Trafic routier à sens unique sur la route de Neuchâtel
- Mise sous terre de la route cantonale à la hauteur du bourg
- Passerelle au-dessus de la route de Neuchâtel
- Stationnement en épis le long de la route de Neuchâtel

Axe Maigroge-Dardel-Lignières

Pistes intégrées dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Services de vélos et trottinettes électriques en libre-service
- Améliorer la circulation des vélos à la montée

Pistes pouvant être approfondies/testées par la suite :

- Trottoir continu sur toute la longueur
- Réaménagement de l'axe Maigroge-Dardel-Lignières : réduction des vitesses (evtl. mobilier urbain réducteur de vitesse, fleuri), tout en conservant un axe favorable au transit

Pistes à questionner selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Élargissement de l'axe Maigroge-Dardel-Lignières.
Remarque : agrandissement de l'espace-rue à éviter, chercher plutôt une réduction de la chaussée

Réseau de mobilité douce

Pistes intégrées dans les réflexions de l'Avant-projet :

- De manière générale : Améliorer et sécuriser les cheminements
- Améliorer la liaison Maigroge/Dardel avec le centre du village : nouveau passage sous-voies CFF dans l'alignement sud du chemin des Carrières
- Nouvelles liaisons : entre la boucle TN et les rives, entre Lavannes sud et rives
- Liaisons améliorées : sous-voie de la gare BLS, sous-voie BLS au niveau du Ruau, entre bourg – Sous-les-vignes, entre les deux gares, le port, le centre du bourg
- Continuité des cheminements avec le lac grâce à des libre-passages
- Intégration du réseau pédestre de NE-Rando pour la mobilité douce des habitants, avec préservation du tracé de la balade des fontaines
- Axe continu Marnière-Voëns pour la mobilité douce pour améliorer l'accès des hauts du village

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet):

- De manière générale : plus de cheminements avec revêtements perméables

- Promenade du Ruau : moins de goudron, remettre en état

Pistes à **questionner** selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Chemin du Diable : passerelle sur voie romaine

2. Pistes en lien avec l'urbanisation

Urbanisation, affectations (général)

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Végétalisation des toits dans la zone urbanisée
- Quartiers d'activités : prioriser l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée et optimiser le potentiel des zones industrielles existantes

Pistes pouvant **être approfondies/testées** par la suite :

- Imaginer un espace de co-working

Bourg historique

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Sécuriser les piétons en empêchant la circulation TIM traversante nord-sud et est-ouest et limitant fortement le stationnement (prévoir parkings périphériques)

Pistes à **approfondir / tester** par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet):

- Place du temple : intégrer le parvis du temple à l'espace-rue pour créer un véritable centre du village, ajouter de la verdure, des bancs, des zones couvertes

Quartier du nouveau bourg/gare BLS/chemin de la plage/boucle TransN

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Améliorer l'orientation et compréhension de la localisation du centre du village depuis la gare BLS : aménager une avenue continue entre bourg et lac au niveau de l'avenue de la gare BLS
- Créer une place de village à la sortie de la gare, un lieu accueillant (déplacer la déchetterie et les parkings)
- Stationnement courte durée pour dépose
- Aménagement du sous-voies de la gare pour passage des vélos
- Arborisation de la place de la gare et du chemin de la plage
- Chemin de la plage : densification des constructions artisanales
- Gare BLS, usages suggérés : buffet de la gare, infrastructures pour accueillir les jeunes, petit bar, food-truck (changement à chaque saison), fontaines, terrasses, arrêt de bus, café, épicerie, panneaux d'affichage, centre culturel et coin pour exposer des œuvres / sculptures
- Boucle TransN, usages suggérés : marché (couvert ou fermé), parc arboré, salle de musique, parking à vélo couvert avec station recharge solaire, densification avec parking et habitations, zones de services/co-working/services mobilité douce dans un parc arboré

- Vieux Collège (Rive-de-l'Herbe), usages suggérés : site intercommunal pour la jeunesse préscolaire, cafétéria pour les élèves du nouveau site scolaire de Saint-Blaise, antenne médicale régionale

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet):

- Gare BLS comme lieu participatif animé par toute la population
- Organiser le trafic en sens unique devant la gare BLS
- Précision gare BLS et place de la gare : Parking sous-terrain à la gare BLS afin de favoriser la zone piétonne et commerciale, remplacement de la gare par un bâtiment multifonctionnel (habitats, bureaux, commerces)

Pistes à questionner selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Place de la gare dans l'espace vert des rives, agrandissement de la zone de verdure au-delà des rails
- Dédoubler la voie de chemin de fer BLS avec contournement du village vers le nord ou mise sous terre du tracé actuel
- Station souterraine (train et futur tram venant de Boudry)
- Déplacer la route cantonale sur le chemin de la plage
- Déplacer la gare à la hauteur de la boucle TN
- Imaginer un P+R à la gare BLS
- Ouvrir le sous-voie de l'église catholique, faire passer la route et le rail sur des ponts aériens
- Immense rond-point sur la place de l'ancienne poste/place des bus pour ralentir la circulation et faire respirer cet endroit

Gare CFF et quartier alentours

Pistes intégrées dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Stationnement courte durée pour dépose, stationnement vélos, P+R
- Place avec qualité de séjour : quelques bancs pour apprécier la vue, etc.

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Passage d'un quai à l'autre praticable pour fauteuils roulants
- Aménager la sortie pour piétons sur le chemin des Perrières

Pistes à questionner selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Transformer la gare CFF et le parking en un grand complexe multifonctionnel conçu comme passerelle au-dessus de la voie ferrée (comme à Bâle)

Zone Fourmillières/Soleure

Pistes intégrées dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Améliorer la zone
- Route de Soleure : réduction des vitesses dès l'entrée de localité
- Assainir/libérer la place des caravanes

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Route de Soleure : trottoirs des deux côtés
- Construire des étages supplémentaires plutôt que dézoner
- Transport public St-Blaise – Cornaux, piste cyclable direction Cornaux
- Architecture de transition (p.ex. codes architecturaux de la zone agricole)
- Porte d'entrée arborisée
- Créer une zone nature tampon aux Fourmillières

Zone Musinière

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Route de la Musinière : trottoirs généreux et continus des deux côtés, traversées
- Accès au lac du quartier nord par Musinière Sud

Pistes à **approfondir / tester** par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet):

- Constructions modulaires, évolutives

3. Pistes en lien avec le paysage et les espaces ouverts

Espaces ouverts (en général)

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Utiliser le Ruau comme liaison et liant à l'intérieur du village
- Utiliser les murs de vignes pour créer un sentiment d'identité et d'unité dans le village
- Plus d'arbres, de végétation de lieux de rencontre dans le centre du village
- Lier les zones de nature, zones boisées, prés entre eux
- Varrière des Vardes, usages suggérés : jardin participatif (éducatif, permaculture), parc urbain (en particulier activités pour les ados), parc pour activités sportives (BMX, etc.), réserve naturelle avec aspect de sensibilisation des jeunes à la nature

Pistes à **approfondir / tester** par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Plus de bancs pour les personnes âgées et à mobilité réduite
- Ouvrir le Ruau dans le bas du village
- Créer une zone de vie au Loclat, développer le caractère didactique du lieu

Pistes à **questionner** selon l'équipe de projet de l'Avant-projet du PAL :

- Construire des immeubles sur la Carrière des Vardes
- Combler la carrière des Vardes – utiliser l'espace pour raccorder le quartier des Chauderons (s'il se fait un jour) à la route de contournement d'Hauterive

Rives, port

Pistes **intégrées** dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Intensifier et diversifier les usages des rives (skatepark, terrains multisports en plus des usages actuels de pique-nique et promenade ; activités pour les ados)
- Nouveau bâtiment pour buvette/restaurant avec terrasse (p.e.x type Silex, Hauterive), ouvert toute l'année

- Chercher une bonne intégration (p.ex. bâtiment plutôt bas) des bâtiments avec les rives
- Préserver la faune et le site naturel que constituent les rives (attention à la localisation des activités sportives)

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Réaménagement du port : déplacer la zone d'entretien des bateaux plus en retrait du bord du lac, échanger l'emplacement de la buvette et de la place de jeux, aménager l'embouchure du Mouson
- Imaginer une zone conviviale autour de la fontaine du Millénaire

| |
|-----------------|
| Paysage, nature |
|-----------------|

Pistes intégrées dans les réflexions de l'Avant-projet :

- Favoriser la biodiversité et la bonne intégration de la faune (oiseaux, hérissons, hirondelles, etc.)
- Maintien et entretien des murs en pierres sèches
- Espaces verts également pour les employés lors des pauses de midi
- Liaisons nord-sud comme corridors verts

Pistes à approfondir / tester par la suite (dépassent le cadre de l'Avant-projet) :

- Verdir la zone le long de la voie ferrée BLS
- Gestion durable des jardins du Loclat (pas d'engrais, etc.)
- Éteindre le village la nuit (favoriser la faune nocturne, lumière que si besoin)
- Infos actualisées pour particuliers concernant le végétal à favoriser dans le village en tenant compte de la biodiversité, des changements climatiques et des spécificités locales
- Améliorer l'éclairage le long du Ruau (bourg/pré Brenier)
- Mettre à disposition broyat et compost bio pour les particuliers
- Aide et soutien pour que les maisons restent belles, concours du village fleuri
- Aide publique pour aider les propriétaires à végétaliser les façades des grands immeubles récents
- Remise à ciel ouvert du Mouson, avec promenade reliant le Loclat au bord du lac, rétablissement de la sortie du cours d'eau sur la grève naturelle du lac
- Laisser méandrer le Ruau, par exemple au Pré Brenier
- Couloir à faune entre forêt, Loclat, lac

Impressions photographiques

